

ni personne de sa famille ne pouvaient s'asseoir à sa table.

Nguyen-Anh était de taille moyenne ; il avait le visage régulier et agréable. Il avait le teint rougeâtre et très-bruni par le soleil. Il eut sept enfans ; les deux aînés furent confiés à l'évêque d'Adran pour leur éducation. L'héritier présomptif , qui avait paru adopter les principes du christianisme , n'osa cependant pas se faire baptiser : il ne fut pas plutôt de retour dans son pays , qu'il revint à la religion de ses pères. Malgré les soins de l'évêque pour le bien élever et le rendre digne du trône , il n'avait pu en faire qu'un homme vertueux. Ce jeune prince , doux , obligeant , affable , était doué de toutes les qualités qui honorent un particulier , il manquait absolument de celles qui sont nécessaires à l'homme que sa naissance destine à gouverner ses semblables. Il ne survécut pas long-temps à son instituteur. Il mourut de la petite-vérole , en 1801.

Nguyen-Anh a régné jusqu'en 1820. On nous pardonnera d'être entré dans un si grand détail sur ce prince , en faveur des grandes actions qui lui ont mérité une gloire immortelle. C'est un phénomène au milieu des despotes de l'Asie , la plupart lâches et efféminés ou féroces et cruels , qu'un prince dont la vie entière offre un exemple frappant et une leçon utile à ceux qu'une desti-

née malheureuse a placés dans des circonstances semblables. On voit tout ce que l'on peut attendre de la réunion des talens , de l'énergie et du courage bien dirigés. Un roi chassé de ses états , forcé de dérober sa tête au fer d'un usurpateur assassin , ne s'est pas laissé abattre par les plus rudes épreuves de l'adversité. Dans l'espace d'une douzaine d'années , il reconquit les états de son père et y ajouta même le Tonkin que ses ancêtres avaient possédé ; le Laos , une partie du Camboge. Après avoir terminé ces conquêtes en 1802 , il prit le titre d'empereur , et changea le nom d'An-nam , que portait depuis long-temps l'ensemble de ses états , en celui de Viet-nam ; il désigna son règne par celui de Giao-long. Ce grand prince mourut le 25 janvier 1820.

Il a eu pour successeur Min-menh , fils d'une de ses concubines , quoique l'élève de l'évêque d'Adran eût laissé des enfans d'une comédienne ; Min-menh a de l'énergie et du courage ; il fut trois ans simple soldat , cinq ans caporal et sergent , il fit toute la guerre et avança en grade ; en 1797 il fut élevé à celui de lieutenant-colonel , et l'année suivante nommé gouverneur d'une province méridionale ; en 1800 , il fut créé général , et commanda une armée de trente-cinq mille hommes. Cette même année , il remporta une victoire très-importante sur les rebelles du nord. Ce fut par

des exploits semblables qu'il mérita d'hériter du trône.

Nous devons aux relations récentes des missionnaires des éclaircissemens précieux sur le pays que gouverne ce prince ; ils les ont recueillis dans le pays, il n'y a donc rien de plus authentique.

La partie de la presqu'île orientale de l'Inde, qui s'étend depuis les frontières méridionales de l'empire chinois jusqu'à la pointe de Camboge et des rivages de la mer de Chine aux limites du pays des Barmans et du royaume de Siam, est partagée par les géographes européens en cinq parties principales ; le Tonkin au nord, la Cochinchine plus au midi, le Lao à l'ouest de ces deux pays, Camboge et Ciampa à l'extrémité méridionale ; mais cette distribution qui n'est fondée ni sur des limites naturelles, ni sur la distinction des races d'hommes qui habitent ces contrées, a en outre l'inconvénient de ne s'appliquer ni à leur état politique actuel, ni à leur état ancien. De plus, les dénominations en usage chez nous ont été inventées ou altérées par les voyageurs, et diffèrent beaucoup de celles qui ont cours dans le pays même, ce qui contribue à augmenter l'embarras et la confusion. Ces divers royaumes ont souvent été soumis aux Chinois, quelquefois réunis entre eux, d'autres fois séparés ; la suite de ces révolutions, les époques où elles

ont eu lieu sont entièrement inconnues. Tout ce qu'on en savait venait des mémoires rédigés par les missionnaires d'après les écrivains chinois. Depuis peu, l'on a obtenu des détails puisés dans les annales tonkinoises.

Le Tonkin, maintenant réuni à la Cochinchine, est nommé par les habitans du pays *Kiao-Tchi* ou *An-nam* : le premier de ces noms qui signifie *orteils croisés*, a été inventé par les Chinois, qui ont cru remarquer une disposition particulière dans les orteils des Tonkinoises ; l'autre nom, qui signifie *midi pacifique*, est un de ces titres d'honneur que les empereurs de la Chine accordent aux états voisins de leurs frontières, et qui, dans le système de leur politique, expriment toujours les rapports de soumission de ces états à l'égard de l'empire. Du nom d'*An-nam*, transcrit par les Portugais, se sont formées les dénominations d'*Annamites* et *Annamitiques* que les anciens missionnaires ont mises en usage ; c'est parce que le mot *An* (paix) se trouvait faire partie du *petit nom* du roi, que ce prince a changé le nom d'*An-nam* en celui de *Viet-nam* (en chinois *Youei-nam*), qui est le véritable nom actuel de ce royaume. Celui de *Tonkin* n'est point usité en chinois ; on le trouve dans quelques ouvrages japonais ; mais les géographes chinois n'en font point usage : on peut croire que les Japonais l'ont

emprunté des Européens. Ce nom est même tout à fait impropre pour désigner ce pays ; car on l'exprime par deux mots chinois *Tong King* qui signifient *cour orientale* ; or, on ne voit nulle raison pour que les Chinois aient donné ce nom à une contrée située précisément au sud de leurs frontières ; et l'on n'a jamais parlé chinois dans les pays tels que le Laos, Ava et Siam, à l'égard desquels le Tonkin est oriental.

Le Tonkin est divisé en onze tchou (en chinois tchéou) ou provinces. La capitale, nommée *Thang-long-thanh* (ville du dragon jaune), n'appartient à aucune de ces provinces ; mais elle sert de noyau ou de centre commun aux quatre premières qui sont appelées les provinces du sud, de l'est, du nord et de l'ouest, suivant la position qu'elles occupent relativement à cette ville. Cette capitale que l'on désigne aussi par le nom de *Ké-tcho* fut fondée sous celui de *La* (en chinois *Lo*) au septième siècle, du temps que le Tonkin n'était encore qu'une province de la Chine. Chaque province a un gouverneur général militaire nommé *Kouan-tran* ou *tran-thou*, et un juge civil nommé *hiep-tran* ; elle est en outre divisée en plusieurs *fou* ou départemens, qui ont chacun un préfet militaire et un préfet civil. Chaque *fou* est encore subdivisé en un certain nombre de *huyen* ou arrondissemens, dont chacun est aussi

régi par un commandant militaire (*kouan-fân-soucât*), et un officier civil (*kouan-fan-tri*). Les *huyen* sont composés de plusieurs *tang* ou cantons, et chaque canton renferme plusieurs *cha* qui sont comme nos communes ou municipalités. Il y en a un grand nombre qui sont partagées en *thôn* ou sections, lesquelles ont chacune leur maire ou président. La ville royale forme à elle seule un *fou*, partagé en deux *kouyen*, qui ont chacun dix-huit *fouong* ou quartiers.

Dans l'état actuel, la Cochinchine ne forme plus un état distinct de celui du Tonkin. Le nom qu'on lui donne dans nos géographies, lui vient des Portugais, qui l'ont formé de la dénomination de *Kiao-tchi* (orteils croisés), jointe au nom de la Chine, et non pas comme des missionnaires l'ont cru, d'une ville de Khétché, ni d'un prétendu mot japonais de *Kotchi*, qui signifierait la même chose qu'An-nam, c'est-à-dire *pays méridional*. Les limites qui séparent la Cochinchine du Tonkin au nord, et du Ciampa au sud, ont beaucoup varié, et sont difficiles à fixer pour chaque époque. Ce qu'on peut dire de plus exact, c'est que le nom de Cochinchine s'applique aux parties méridionales du Tonkin, et celui de Ciampa aux parties méridionales de la Cochinchine. Ce dernier royaume est divisé en quinze provinces, toutes rangées le long de la

côte. On sait que le littoral de la Cochinchine est aussi bien et peut être mieux connu que certaines parties de l'Europe depuis la publication des belles cartes de M. d'Ayot. Quant à l'intérieur, il est à peu près inconnu, et les missionnaires eux-mêmes ne nous donnent que très-vaguement le nom et la position des provinces. Fou-chouan, capitale de tout le royaume, est dans la province de Houé, ou de la cour, à 16° 30' de latitude nord. Elle est bâtie dans une île formée par plusieurs bras d'un fleuve que d'assez grands vaisseaux peuvent remonter, mais dont l'entrée est difficile. Les fortifications de cette ville ont été construites à l'européenne en 1804. Il en est de même de Say-gon, fortifiée en 1790 par le colonel Victor Olivier, et de quelques autres villes. A Fon-chouan, il n'y a dans l'intérieur des fortifications que le palais du roi, les casernes de sa garde et les tribunaux : le peuple et une grande partie des magistrats demeurent dans les communes environnantes, situées de l'autre côté du fleuve.

Le Ciampa, dont on trouve la première mention dans Marc Pol, et dont les missionnaires de la Cochinchine parlent fort souvent dans leurs lettres, était autrefois un royaume considérable, que les Européens n'ont connu qu'au moment de sa décadence, et qui n'existe plus maintenant.

Avant le quinzième siècle de l'ère chrétienne, il était borné au nord par le Tonkin, et au sud par le Camboge. Il renfermait donc tout ce qui était connu sous les noms de Cochinchine et de Ciampa.

Le Ciampa est nommé par les Tonkinois et les Cochinchinois *Tchiem-thanh*. Ce nom est la prononciation tonkinoise de celui de Tchan-tching par lequel on a pensé que les Chinois désignaient la Cochinchine. Ainsi ce dernier royaume et le Ciampa sont un seul et même état. Le roi du Tonkin, quatrième de la deuxième dynastie Lé, s'empara, vers la fin du quinzième siècle, d'une grande partie du royaume de Ciampa, la réunit à ses états, et en forma deux provinces qu'il nomma *Thuan-hoa* et *Kouang-nam*. Les anciens habitans sont maintenant réduits à un très-petit nombre; ils vivent retirés dans les montagnes de la seule province de Binh-thouan, dont ils ont abandonné toutes les côtes aux Cochinchinois. Ainsi le nom de Ciampa doit à l'avenir disparaître de nos cartes, ou du moins se borner au canton qui est à l'ouest de la baie de Fan-ran, au-dessous du port de Camraigne. Les restes de ce peuple conservent leurs anciens usages. Ils ont un chef de leur nation qui est subordonné au gouverneur cochinchinois de la province de Binh-thouan. Il avait encore, il n'y a pas long-temps, le titre de roi; il n'a plus maintenant que celui de trâm, qui signifie gouverneur.

Les montagnes à l'ouest de Camboge sont habitées par les sauvages nommés Moï, Ro-moï ou Ké-moï. Le Camboge est maintenant appelé Kao-mien ou Kao-men par les Tonkinois; plus anciennement ils le nommaient Tchan-lap, ce qui est la même chose que le Tchîn-la des Chinois.

Le Lao ou Mi-lao des Tonkinois est un pays très-peu connu. Il paraît que c'est un plateau, ou pour mieux dire une grande vallée dont le sol, considérablement élevé, est baigné par divers bras d'une grande rivière qui l'inondent une partie de l'année. Le riz y abonde dans les plaines, les montagnes présentent des forêts immenses : les éléphants et les buffles y sont communs.

Le Kan-kao, appelé *Ha-tien* par les Cochinchinois et Palmérinha, par les Portugais, est une petite souveraineté, située à l'extrémité méridionale du Camboge, sur la côte orientale du golfe de Siam. Le chef de cette souveraineté ne prend point le titre de roi; il se contente de celui de gouverneur. Il relevait d'abord des rois de Camboge; maintenant il est tributaire du roi de Cochinchine. Ses états contigus à la Basse-Cochinchine sont censés faire partie de ce pays. La ville de Kan-kao ou Ha-tien, qui est la résidence du gouverneur, est située par 10 degrés de latitude nord, à l'embouchure d'une rivière qui communique avec le grand fleuve du Camboge.

Les historiens tonkinois placent en tête de leur histoire une dynastie de Hong-mang, laquelle ayant été fondée par un arrière-petit-fils de Chin-noung, empereur de la Chine, régna pendant dix-huit générations. Cette première liste de rois peut être regardée comme suspecte, puisque l'on y trouve un fondateur issu d'un de ces anciens empereurs de la Chine, dont l'existence historique est pour le moins douteuse.

Aux rois des dix-huit générations succédèrent deux petites dynasties, celle de Touk et celle de Trieou, dont les durées réunies mènent de l'an 252 à l'an 106 avant J.-C. C'est au premier prince de la seconde, Vou-dé, que Kao-ti, fondateur de la dynastie impériale des Han, donna, pour la première fois, le titre de roi de Nam-viet (Nan y ouei en chinois). Après le règne de Thonât-Douong, son quatrième successeur, le Tonkin fut soumis immédiatement à la Chine, et gouverné par des vice-rois jusqu'au dixième siècle. Toute cette époque est remplie par quelques révoltes et d'autres événements qui annoncent un état d'agitation intérieure. Vers le milieu du dixième siècle, la dynastie des Ngo fut fondée par le gendre d'un général chinois, et dura vingt-neuf ans. Alors commencèrent proprement les dynasties tonkinoises, dont la première, celle des Diah, fut fondée en 968 par un pâtre nommé

Bo-linh, et la deuxième, celle des Lé, fut établie en 981 par Dai-Kanh. Viennent ensuite la dynastie Ly, fondée en 1010; celle de Tran qui commença en 1226; la deuxième dynastie Lé, établie en 1428; le règne des usurpateurs cochinchinois Tai-sou de 1788 à 1802, et enfin la dynastie des rois de Cochinchine, nommés Nguyen, dont le dernier mort, Gia-Long, a laissé le trône à son fils Min-menh.

Le plus remarquable des événemens qui depuis le seizième siècle ont amené tous ces changemens de dynasties, est l'institution d'une charge de généralissime, devenue héréditaire dans la famille d'un général, bientôt disputée à ses descendans, et arrachée par une autre famille, qui forma dans l'état un pouvoir rival de celui du roi, et donna naissance à une double ligue de souverains, les uns de droit sous le titre de Voua (roi), les autres de fait sous le titre de Kioue (seigneur); les guerres avec les rois de Cochinchine, devenues peu après indépendans des rois de Tonkin, furent une autre source de révolution. Pendant tout le dix-septième et une partie du dix-huitième siècle, le Tonkin et la Cochinchine formèrent deux états réellement distincts, et dont les peuples, par l'effet des guerres continuelles, devinrent ennemis l'un de l'autre, malgré leur commune origine.

On a déjà dit qu'en 1802 le roi de Cochinchine

entra dans le Tonkin. Il s'en rendit maître, et ayant fait mettre à mort tous les chefs de la famille Tai-sou, il réunit sous sa domination les deux états. Il fut reconnu roi par l'empereur de la Chine en 1804. Son successeur, installé le 15 février 1820, a donné à son règne le nom de Min-menh (en chinois Ming-ming) qui signifie brillante providence.